

Bonjour Madame,

En réponse à votre mail je vous confirme que les terres à boiser ne sont concernées en aucun cas par des zones humides , outre l'absence de plantes hygrophiles les relevés pédologiques montrent des stations à sables et graves sans aucune concrétion .

Merci de bien vouloir donner suite à ce projet dès que possible.

Cordialement

\*//\*